PHARMAFORCE
GRANDE PHARMACIE D'AMIENS

ANSM - Mis à jour le : 13/12/2010

**Dénomination du médicament**

**MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet**

Magnésium

**Encadré**

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

**Sommaire notice**

**Dans cette notice :**

1. QU'EST-CE QUE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?
3. COMMENT PRENDRE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

# 1. QU'EST-CE QUE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

**Classe pharmacothérapeutique**

Supplément minéral.

**Indications thérapeutiques**

Ce médicament contient du magnésium.

L'association d'un certain nombre des symptômes suivants peut évoquer un déficit en magnésium:

- nervosité, irritabilité, anxiété légère, fatigue passagère, troubles mineurs du sommeil,
- manifestations d'anxiété, telles que spasmes digestifs ou palpitations (c?ur sain),
- crampes musculaires, fourmillements.

L'apport du magnésium peut améliorer ces symptômes.

En l'absence d'amélioration de ces symptômes au bout d'un mois de traitement, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

# 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?

**Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament**

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

**Contre-indications**

Ne prenez jamais MAG 2 poudre pour solution buvable en sachet dans les cas suivants:

- si vous avez une atteinte rénale sévère.
- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des composants contenus dans MAG 2.

**Précautions d'emploi ; mises en garde spéciales**

Faites attention avec MAG 2 poudre pour solution buvable en sachet:

Mises en garde spéciales

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Précautions d'emploi

Le dosage n'est pas adapté pour le nourrisson de moins de 12 kg (environ 2 ans).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

**Interactions avec d'autres médicaments**

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### Interactions avec les aliments et les boissons

Sans objet.

#### Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives

Sans objet.

#### Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

Ce médicament passe dans le lait maternel, en conséquence l'allaitement est à éviter pendant le traitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

#### Sportifs

Sans objet.

#### Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines

Sans objet.

#### Liste des excipients à effet notoire

Liste des excipients à effet notoire: saccharose.

## 3. COMMENT PRENDRE MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?

#### Instructions pour un bon usage

Sans objet.

#### Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, Fréquence d'administration et Durée du traitement

Posologie

Chez l'adulte: 2 sachets par jour.

Chez l'enfant: 9,6 à 28,8 mg/kg/j, soit 1 à 2 sachets par jour.

Mode et voie d'administration

Voie orale.

Les sachets doivent être dissous dans un grand verre d'eau, à répartir de préférence en plusieurs prises avant ou au cours des repas.

Durée du traitement

Le traitement ne doit pas être prolongé au-delà d'un mois.

**Symptômes et instructions en cas de surdosage**

Si vous avez pris plus de MAG 2 poudre pour solution buvable en sachet que vous n'auriez dû:
Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien

**Instructions en cas d'omission d'une ou de plusieurs doses**

Si vous oubliez de prendre MAG 2 poudre pour solution buvable en sachet:
Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

**Risque de syndrome de sevrage**

Sans objet.

# 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

**Description des effets indésirables**

Comme tous les médicaments, MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet, notamment diarrhées, douleurs abdominales, réactions de type allergiques.
Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

# 5. COMMENT CONSERVER MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

**Date de péremption**

Ne pas utiliser MAG 2, poudre pour solution buvable après la date de péremption mentionnée sur le sachet ou la boîte.

**Conditions de conservation**

Pas de précautions particulières de conservation.

**Si nécessaire, mises en garde contre certains signes visibles de détérioration**

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

# 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

**Liste complète des substances actives et des excipients**

Que contient MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet ?
La substance active est:
Pyrrolidone carboxylate de magnésium
..... 2,250 g

Correspondant à magnésium
..... 0,184 g

Pour un sachet de 6 g.

Ce produit apporte 184 mg de magnésium élément par sachet, soit 7,60 mmol de magnésium.

Les autres composants sont:

Saccharine sodique, acide citrique monohydraté, saccharose, arôme citron.

**Forme pharmaceutique et contenu**

Qu'est-ce que MAG 2, poudre pour solution buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour solution buvable.

Boîte de 20, 30, 50 ou 100 sachets.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent**

***Titulaire***

**COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE**
PLACE LUCIEN AUVERT
77020 MELUN CEDEX

***Exploitant***

**COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE**
PLACE LUCIEN AUVERT
77020 MELUN CEDEX

***Fabricant***

**LABORATOIRES MACORS**
RUE DES CAILLOTTES
ZI PLAINES DES ISLES
8900 AUXERRE

ou

**COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE**
PLACE LUCIEN AUVERT
77020 MELUN CEDEX

ou

**RHONE POULENC RORER GMBH**
NATTERMANNALEE 1
50829 KOLN
ALLEMAGNE

**Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

Sans objet.

**Date d'approbation de la notice**

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le {date}.

**AMM sous circonstances exceptionnelles**

Sans objet.

**Informations Internet**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

**Informations réservées aux professionnels de santé**

Sans objet.

**Autres**

Sans objet.